



Rapport d'activité 2024



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat



RÉGION
NORMANDIE



Cofinancé par
l'Union européenne



Préambule

Le PETR du Pays du Perche ornais est un établissement public local correspondant à un syndicat mixte dans son fonctionnement.

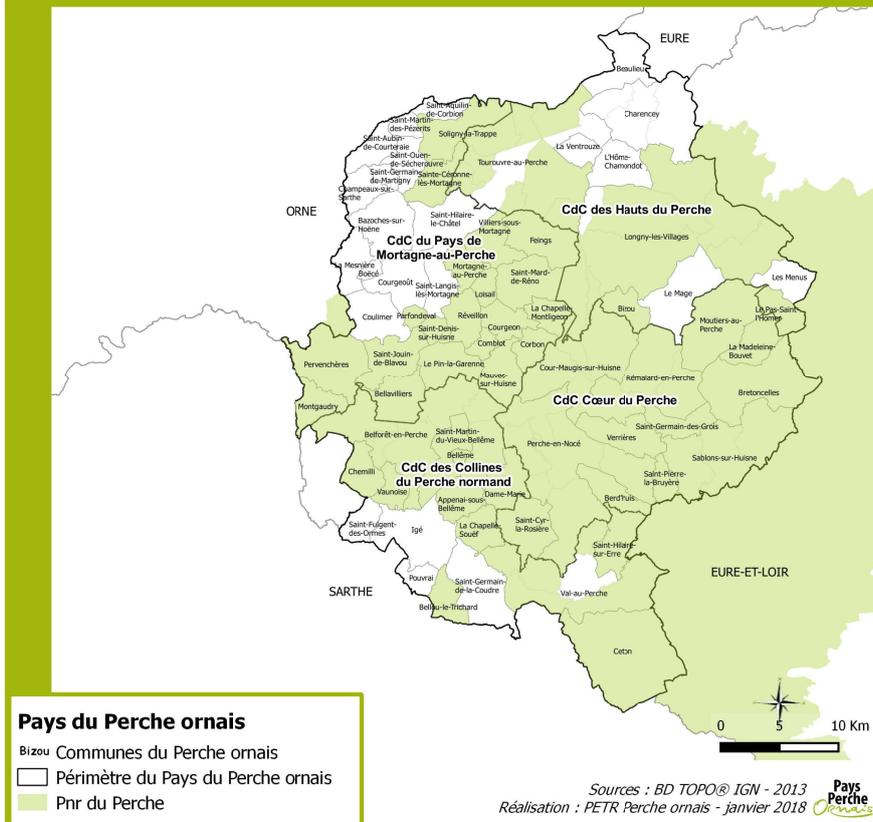
Le PETR a vocation à fédérer les 4 Communautés de communes du Perche ornais (Cœur du Perche, Collines du Perche normand, Hauts du Perche, Pays de Mortagne au Perche) pour mener des actions communes de développement et mutualiser des opérations dans les domaines du développement économique, développement durable et environnement, urbanisme, habitat...

Le Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural est tenu de transmettre chaque année un rapport d'activité retraçant les activités du syndicat, à ses membres.

Le rapport d'activité reprend les informations sur le budget du PETR ainsi qu'une présentation des actions réalisées sur l'année 2023.

Territoire

Organisation territoriale du Perche ornaïs



Gouvernance

Le Comité Syndical

54 délégués désignés par les 4 EPCI

Le Bureau

12 membres : 3 représentants par EPCI

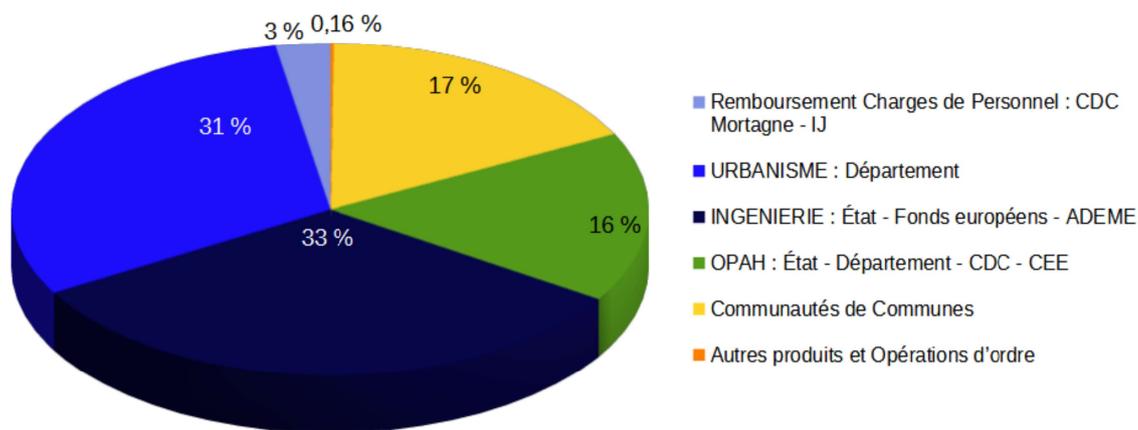
Sont invités à titre consultatif :

- 10 membres permanents du Conseil de Développement (3 pour chaque chambre consulaire, 1 représentant des JA, 1 représentant du PNR du Perche, 1 représentant du comité restreints des microcrédits personnels, 1 représentant du comité territorial d'accompagnement des entreprises
- les Présidents d'EPCI et les Conseillers départementaux

Les éléments financiers

Le budget du PETR du Pays du Perche ornais est principalement un budget de fonctionnement composé de dépenses d'ingénierie et d'avances de subventions sur des opérations collectives financées par la Région ou l'ADEME (OCM, contrat chaleur renouvelable).

La cotisation des Communautés de communes au Pays du Perche à hauteur de 2,53 € par habitant représente 17 % des recettes en 2024 (contre 22 % en 2023).



Compte administratif 2024 Budget principal FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT Budget principal	BP 2024	Réalisé 2024	Restes à réaliser
Dépenses	954 836 €	847 665,99 €	/
Recettes	954 836 €	664 096,83 €	217 197,00 €

Rappel Résultat de fonctionnement 2023 : - 84 307,06

Déficit de fonctionnement 2024 (sans R.A.R): - 183 569,16 €

Résultat de fonctionnement 2024 **avec intégration des restes à réaliser** en recettes excédentaires de **33 627,84 €**

Compte administratif 2024 Budget principal INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT Budget principal	BP 2024	Réalisé 2024
Dépenses	30 044 €	4 780,41 €
Recettes	91 275 €	91 928,91 €

Rappel Résultat d'investissement 2023 : 72 904,45 €

Excédent d'investissement 2024 : 87 148,50 €

Compte administratif 2024 Budget annexe OCM

FONCTIONNEMENT Budget OCM	BP 2024	Réalisé 2024
Dépenses	197 471 €	136 822,21 €
Recettes	197 471 €	197 497,16 €

Rappel Résultat de fonctionnement 2023 : 30 027,48 €

Excédent de fonctionnement 2024 : 60 674,95 €

12 subventions versées en 2024
52 dossiers soldés depuis 2019
soit 668 782 € de crédits versés

Participation des EPCI à hauteur de 0,5 €/hab./an



Les actions



Comité Territorial d'Engagement

5 Réunions en
2024

19 entreprises
reçues
provenant des 4
CdC

Rappel de la composition du comité présidé par Hubert Lafitte, électricien à Mortagne :

→ chefs d'entreprises bénévoles, représentants des CDC, banques, experts-comptables, CCI, CMA, techniciens Région et Département

Importante participation des partenaires : plus de 10 présents à chaque réunion

- **Un seul comité d'attribution des aides aux entreprises : se prononce sur les demandes de prêts OSE et subventions OCM**
- **Le Comité consacre 30 min à chaque porteur de projet**
- **Le Comité a un rôle de conseil auprès des porteurs de projet**
- **Des parrainages peuvent être mis en place**

Prêts créateurs repreneurs : OSE

Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat

- Association départementale
 - Prêts à taux zéro de 10 000 € maximum sur 3 à 5 ans
 - Créateurs et repreneurs d'entreprises
 - Demandeurs d'emploi ou bénéficiaires RSA
 - Complète les fonds propres, fait effet levier sur le prêt bancaire
- **13 entreprises accompagnées en 2024 (2 en 2023)**
- **117 000 € de prêts accordés soit une moyenne 9 000 € par entreprise**



Fonds de prêt de plus de 1 000 000 € disponible en 2025

Subventions modernisation : OCM

Opération Collective de Modernisation (OCM)

Enveloppe Région CDC – 400 000 € sur 2024-2027

Subvention à hauteur de 30 % des investissements, 25 000 € max.

Objectif : revitalisation des centres-bourgs, entreprises de + 3 ans

- **5 entreprises accompagnées (coiffure, boucherie, boulangerie)**
- **29 427 € accordés soit 5 885 € en moyenne par entreprise**
- 2 subventions versées en 2024 pour 5 463 €

Enveloppe Département – 22 532 € sur 2024-2027

Subvention à hauteur de 30 % des investissements, 5 000 € max

- Objectif : reprises et hors centre-bourg
- **2 entreprises accompagnées**
 - **4 274 € accordés soit 2 137 € en moyenne par entreprise**

Communication à relancer en 2025



Contrat de Territoire 2023-2027

Contrat de Territoire Région-Département 2023-2027

- Signature le 14 mars 2024 à Mortagne (36 projets structurants)
- À ce jour, suite au dépôt des dossiers, la consommation est de :
 - 36 % des crédits Région (dont 47 % de FRADT)
 - 58 % des crédits Département
- Préparation de la révision début 2025 avec une enveloppe de 424 083 € pour la Région (FRADT + crédits sectoriels)

Les restrictions budgétaires régionales (réduction 15% - courrier novembre 2024) n'impactent pas les projets inscrits au Contrat de Territoire du Perche



Programme européen LEADER

Programme européen LEADER 2014-2022 Le Perche ornais, Innovant par nature

- **83 %** de taux de paiement
- **6 dossiers** restant à solder
- **31 mars 2025** : derniers dépôts des demandes de solde
- **31 décembre 2025** : fin des paiements par l'ASP





Programme européen LEADER

Programme européen LEADER Le Perche ornais, Résilient par nature

- **1 560 569 €** disponibles pour 5 ans
- **4 ateliers de travail** au printemps 2024
- **37 porteurs de projet** renseignés en 2024
- **3 comités et 1 consultation écrite**
- **13 dossiers retenus**, 11 publics et 2 privés
- **57 %** de crédits pré-réservés
- **14/15** de moyenne pour les projets retenus
- **46 000 €** d'aide moyenne sollicitée
- **Nouveau guide de la publicité européenne**
- **3 réunions interGAL** Normandie



Programme européen LEADER

Programme européen LEADER 2023-2027 Le Perche ornais, Résilient par nature

Parmi les projets sélectionnés par le Comité LEADER :

1/ Adaptation aux changements climatiques, lutte contre l'érosion de la biodiversité, transition écologique et énergétique

- Opération groupée de plantation de haies CC Pays de Mortagne
- Inventaire bocager participatif du PNR du Perche
- Programme d'éducation et de sensibilisation changements climatiques tous publics PNR

2/ Développement de filières locales et économie circulaire

- Création d'une ressourcerie au Carrefour des Solidarités à Mortagne
- Mise en place d'une stratégie territoriale de valorisation des biodéchets du SMIRTOM Perche ornais

3/ Adaptation des services aux nouveaux besoins et aux nouvelles mobilités

- Structuration de la Plateforme Habitat 2023-2024 du Pays du Perche ornais
- Expérimentation en faveur de la réhabilitation des logements vacants à Mortagne
- Mise en place d'un service habitat de proximité à la CC Cœur du Perche
- Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles à Courgeoût
- Étude pré-opérationnelle pour un Plan vélo et mobilités actives à Mortagne
- Mise en place d'un bouquet de solutions mobilités durables et solidaires CC Cœur du Perche

4/ Soutien aux initiatives locales créatrices de lien social

- Création d'un espace culturel au cinéma Saint Louis à Val au Perche par le Foyer theillois

Activité de la plateforme

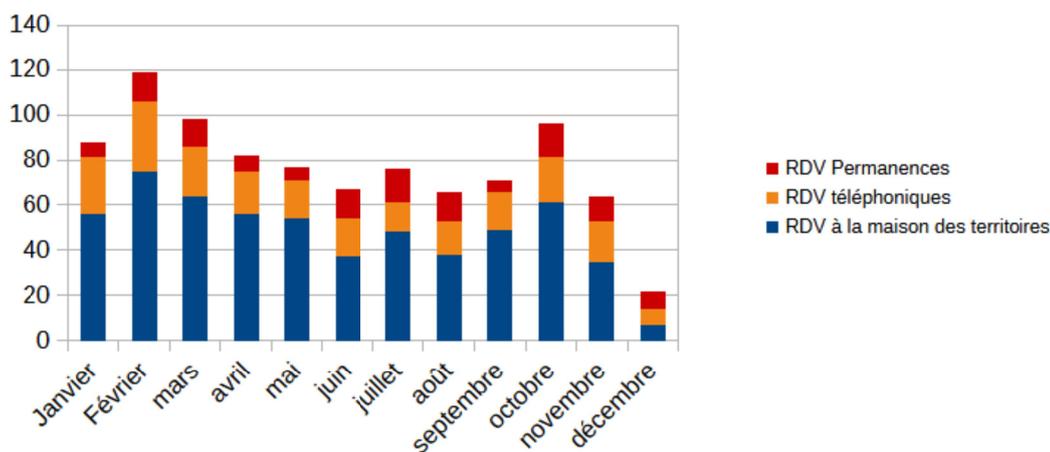
926 rendez-vous réalisés sur 2024

580 à la maison des territoires

221 rendez-vous téléphoniques

125 lors des permanences (10 sites depuis octobre 2024)

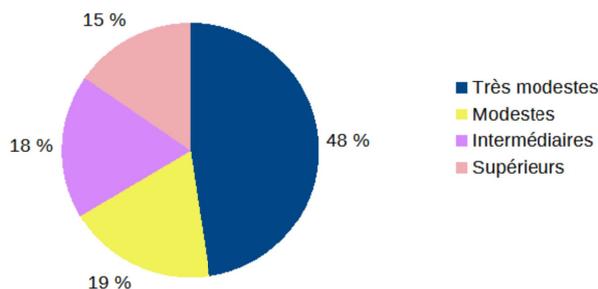
Nombre de rendez-vous assurés par la plateforme



Activité de la plateforme

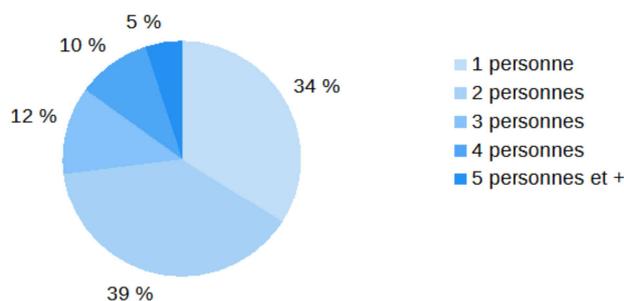
Répartition par catégorie de revenus

Très Modestes	48 %
Modestes	19 %
Intermédiaires	18 %
Supérieurs	15 %



Répartition par nombre de personnes composant le ménage

1 personne	34 %
2 personnes	39 %
3 personnes	12 %
4 personnes	10 %
5 personnes	5 %



Répartition par statut

Propriétaire occupant	91 %
Propriétaire bailleur	9 %



La Plateforme Habitat : Espace Conseil France Rénov'

Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Prolongation des OPAH jusqu'au 31 décembre 2024

Depuis octobre 2019 :

- Rappel objectif 2019-2024 : 365 projets accompagnés
- 206 dossiers ANAH déposés (114 énergie – 92 autonomie)
- 193 dossiers acceptés par l'Anah
- 346 diagnostics commandés dont 78 en cours (2023-2024)

Année 5 2023-2024 :

- 35 dossiers acceptés
- 105 diagnostics commandés dont 65 en cours

3 740 627 € de travaux financés

Près de 1 500 000 € de subvention ANAH

La Plateforme Habitat : Pacte territorial France Rénov'

Pacte territorial France Rénov' pour la période 2025-2029 :

Continuité des OPAH, service France Rénov' et Mon accompagnateur renov'

Accompagnement de tous les ménages

- Objectif : renseigner au minimum 3 500 ménages et accompagner au minimum 324 rénovations pour des projets de rénovation énergétique, lutte contre l'insalubrité et adaptation autonomie

4 398 000 € de crédits ANAH travaux « réservés » dans la convention Pacte

640 000 € de crédits ANAH pour l'animation et les diagnostics

Aides complémentaires des communautés de communes :

- Prime de 1 000 € pour les travaux de rénovation énergétique avec recours à des éco-matériaux (ménages « Très modestes » et « Modestes », PO et PB)
- Aide complémentaire pour un dossier Ma Prime Adapt' de 1 500 € pour les ménages « Très modestes » et de 1 000 € pour les ménages « Modestes »

Les membres du comité syndical sont appelés à approuver la Convention Pacte Territorial France Rénov'



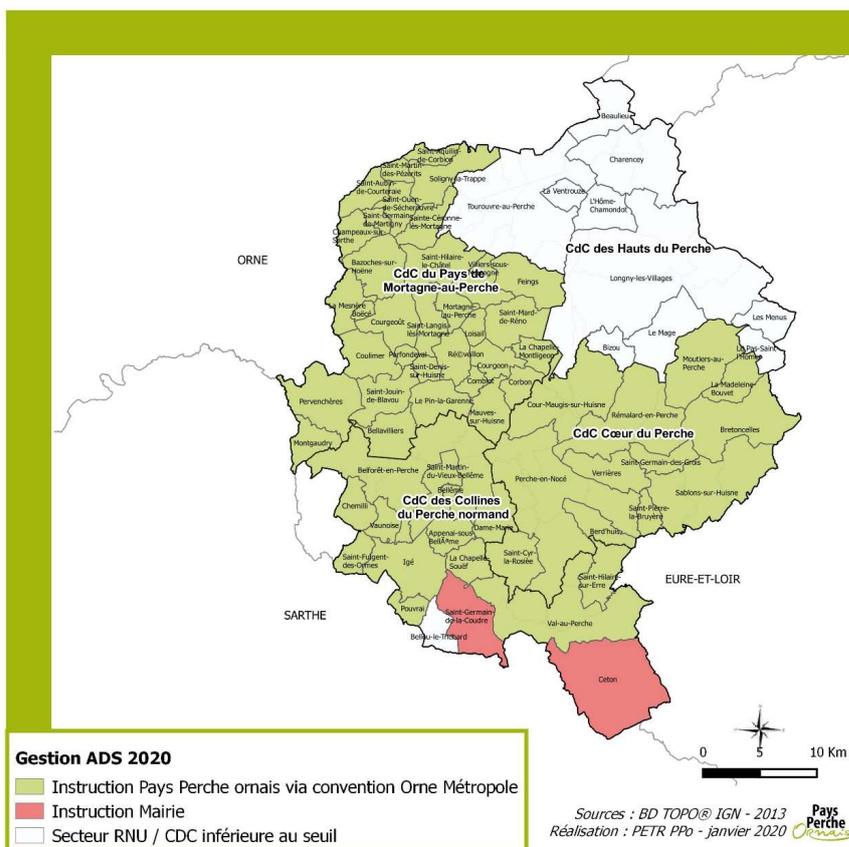
Service urbanisme & instruction

Instruction des autorisations d'urbanisme

80 % des communes instruites par le PETR

55 communes sur les 71 du territoire

6 agents représentant 5,1 ETP au 1^{er} janvier 2025



Service urbanisme & instruction

> 2 850 actes instruits (+ 3 % comparativement à 2023)

CU → 1 062 CUa (40 % du nombre d'actes) et 64 CUb

DP → 1 240

PC/PCMI → 248

PA → 8

PD → 25

> 500 dossiers SVE (19 % des actes pour 64 % Cua)

Renforcer dépôt par voie électronique > gain de temps & simplification des démarches (*Demandeurs / Mairie / PETR*) en vue des futurs téléversements Plat'AU



Service urbanisme & instruction

≈ **1 500** Equivalents **P**ermis de **C**onstruire sur l'année (+ 1 %)
Conjoncture toujours favorable → Poursuite dynamique depuis 5 ans

> **1 200** entretiens dans les locaux du Pays (*ou sur site*)
(particuliers, constructeurs, architectes, élus...) → **2500** échanges
préalables (tendance identique à 2023)

> **35** visites sur site (*projets, régularisations, conformités ou PV*)

> **15** recours dont 5 au Tribunal administratif

PLU intercommunaux Avis émis & point procédures

- **PLUi CDC Hauts du Perche** : 1ère & 2ème révision simplifiée (*zonage dont STECAL agrotourisme*) et modification simplifiée n°3 (*correction zonage, changement destination, intégration panneaux solaires, OAP entrées ville*)
- **PLUi CDC Cœur du Perche** : 3ème modification simplifiée (*réglementation extensions, annexes, implantations, dispositions zones No*)
- **PLUi CDC Collines du Perche normand** : 2ème modification de droit commun (*PLUi Bellême – ouverture zone 2AUx*), révision simplifiée n°3 (*PLU Mâle – agrandissement zone Uz*) & reprise démarche finalisation PLUi
- **PLUi CDC Pays de Mortagne au Perche** : Lancement 1ère révision simplifiée (*zonage dont STECAL éco./tourisme & règlement écrit*)



Accompagnement des projets bois-énergie, solaire thermique et géothermie

3 objectifs	Une production annuelle d'énergie renouvelable de 3 365 MWh	⇒ A ce jour : 1 154 MWh soit 34 %
	L'accompagnement de 23 installations	⇒ A ce jour : 9 installations soit 39 %
	Au moins 20 % d'installations hors bois-énergie	⇒ A ce jour : 0 %

- 1 projet bois aidé en 2022
- 5 projets bois aidés en 2023
- 5 projets (3 bois + 2 études de faisabilité) aidés en 2024

Et d'avantages de projets prévus en 2025

Bilan des projets accompagnés à ce jour

	Cœur du Perche	Collines du Perche normand	Hauts du Perche	Pays de Mortagne-au-Perche	TOTAL
Bois énergie	5	0	0	4	9
Géothermie	1	0	0	0	1
Solaire thermique	0	0	0	0	0
Étude de faisabilité	0	0	0	2	2
Aide à la décision	1	1	0	2	4
TOTAL	7	1	0	8	16

372 126 € consommés fin 2024 soit
19 % de l'enveloppe de 1 973 500 €.



Rappel contacts

Direction : direction@payspercheornais.fr

Urbanisme et SCOT : scot@payspercheornais.fr - urba@payspercheornais.fr

Plateforme Habitat : habitat@payspercheornais.fr

Mission Énergie : energie@payspercheornais.fr

Programme européen LEADER : leader@payspercheornais.fr

Secrétariat-gestion : gestion@payspercheornais.fr



Consultez notre site :



<https://pays-perche-ornais.jimdosite.com/>